



Projet 40

Concertation préalable du 2 novembre au 17 décembre 2021

Atelier regards croisés : « Espaces communs et services partagés »

Mardi 30 novembre 2021 - Siège de la Fondation Apprentis d'Auteuil - Salle des Mécènes

⇒ *Session 1 : 9h30-12h00*

⇒ *Session 2 : 19h00-21h30*

Compte-rendu

Intervenants – Session 1 : 9h30-12h00

- **Sophie Fagart**, Directrice du projet 40 – Apprentis d'Auteuil
- **Sophie Deramond, Melaine David**, Architectes du projet – Groupement Chartier Dalix / Hardel Le Bihan
- **Barbara Serrano & Marie-Claire Eustache**, Garantés de la concertation

Intervenants – Session 2 : 19h-21h00

- **Sophie Fagart**, Directrice du projet 40 – Apprentis d'Auteuil
- **Sophie Deramond, Melaine David**, Architectes du projet – Groupement Chartier Dalix / Hardel Le Bihan
- **Barbara Serrano & Marie-Claire Eustache**, Garantés de la concertation

Animation

- **Marianne Riboullet**, Agence Sennse

Garantés

- **Marie-Claire Eustache**
- **Barbara Serrano**

Durée des deux réunions : 2h30

Lieu : salle des Mécènes, au siège de la Fondation Apprentis d'Auteuil

Nombre de participants : 45 participants pour les deux sessions.



Déroulé

1. **Le projet en quelques mots**
2. **Les espaces extérieurs communs existants et à venir**
 1. Présentation
 2. Temps de travail n°1
3. **Les services partagés existants et à venir**
 1. Présentation
 2. Temps de travail n°2
4. **Restitution**

INTRODUCTION

L'**animatrice** accueille les participants et rappelle le cadre de la concertation préalable autour du Projet 40 qui se tient du 2 novembre au 17 décembre 2021. Elle rappelle que la fondation a souhaité que cette concertation réglementaire puisse être placée sous l'égide de la Commission nationale du débat public, afin de permettre à l'ensemble des participants de trouver des réponses à leurs questions et de nourrir ainsi le projet de toutes les contributions. Elle rappelle l'importance du respect des règles d'écoute, de dialogue et de courtoisie tout au long de cette concertation et durant l'atelier qui s'ouvre.

L'animatrice précise que cet atelier permet de porter un regard croisé sur le projet avec la présence d'habitants du quartier et de salariés de la fondation. **Sophie Fagart** complète ce propos en remerciant une bénévole présente à l'atelier du matin.

L'**animatrice** présente ensuite les intervenants :

- **Sophie Fagart**, Directrice du projet 40 – Apprentis d'Auteuil
- **Sophie Deramond, Melaine David**, Architectes du projet – Groupement Chartier Dalix / Hardel Le Bihan
- **Barbara Serrano & Marie-Claire Eustache**, Garantés de la concertation

Elle rappelle enfin le dispositif de concertation mis en place depuis le 2 novembre et communique quelques chiffres sur la participation à date :

- 120 participants à la réunion publique d'ouverture du 8 novembre.
- 40 participants aux 2 ateliers sur la programmation et les formes urbaines.
- 200 questions et avis en ligne sur le40.org.
- 3 débats mobiles dans l'espace public.

Vient ensuite le temps d'un sondage à main levée pour savoir qui a déjà participé à une rencontre de la concertation dans le cadre du Projet 40 : un peu plus de la moitié des participants présents dans la salle.



L'animatrice annonce ensuite l'ordre du jour de l'atelier :

- Le Projet 40 en quelques mots
- Les espaces extérieurs communs existants et à venir
 - o *Présentation*
 - o *Temps de travail n°1*
- Les services partagés existants et à venir
 - o *Présentation*
 - o *Temps de travail n°2*
- Restitution

Barbara Serrano et Marie-Claire Eustache, garantes de la concertation nommées par la Commission nationale du débat public (CNDP), rappellent le rôle de la concertation préalable réglementaire voulue par la fondation. Elles soulignent qu'elles n'interviennent pas sur le fond du projet, mais que, en revanche, elles veillent à la clarté, à l'intelligibilité et à la transparence des informations fournies. Elles garantissent les outils d'accès à l'information et les modalités permettant un débat argumenté associant toutes les parties prenantes.

Elles précisent qu'elles publieront un bilan de la concertation un mois après sa clôture, reprenant l'ensemble des questions qui se sont posées et les réponses apportées par la fondation. Des recommandations seront ensuite formulées concernant les modalités d'information et de communication vis-à-vis du public. Dans les deux mois suivant la publication de ce bilan, la fondation tirera les enseignements de cette concertation préalable et fournira les réponses apportées aux observations faites. Ces deux documents seront joints aux autorisations administratives à venir.

RAPPEL DES ÉLÉMENTS CLÉS DU PROJET

Sophie Fagart remercie tous les participants d'être présents. Elle rappelle que, en effet, la fondation a sollicité la CNDP pour l'accompagner, dans le cadre de la concertation préalable du projet qui lui permettra de poursuivre l'écriture d'une histoire commencée il y a 156 ans au 40 rue Jean de La Fontaine. Elle rappelle également les 3 objectifs fondamentaux de ce projet :

- Accueillir plus de jeunes dans de meilleures conditions.
- Inscire le site dans son histoire et dans la ville.
- Assurer des revenus pérennes pour la fondation.

Elle présente ensuite une synthèse des premières expressions recueillies depuis l'ouverture de la concertation préalable :



- Un souhait d'une concertation transparente et sincère.
- Un attachement à la présence de la fondation et à son action sur le site historique du 40 rue Jean de La Fontaine.
- Des interrogations sur :
 - o L'ampleur du projet social et la possibilité d'une croissance progressive,
 - o La nécessité d'agir de la fondation et de transformer ce lieu pour mieux répondre aux besoins des plus fragiles,
 - o Le besoin de création de liens sociaux.
- Des questionnements sur la dimension du projet :
 - o Interrogations sur l'accroissement de la population (nouveaux habitants),
 - o Questions sur l'adaptation des infrastructures publiques (écoles, transports publics...),
 - o Interrogations sur les accès, le stationnement, les flux et la circulation autour et au sein du futur site – *demandes d'études complémentaires*.
- Une attention à porter sur les sols et les effets des nouvelles constructions sur l'écoulement des eaux – *demandes d'études complémentaires*.
- Des interrogations sur la gestion du chantier pendant la durée des travaux.
- Des questionnements sur les effets du projet d'aménagement sur les immeubles et équipements voisins :
 - o Ensoleillement, lumière, vues – *demandes d'études complémentaires*,
 - o Hauteur et compacité des immeubles envisagés.
 - o Une attention particulière à la bonne intégration architecturale du projet urbain dans le quartier.

PRÉSENTATION DES ESPACES EXTÉRIEURS COMMUNS

Sophie Fagart présente les 3 catégories d'espaces extérieurs (privés, accessibles sous conditions et communs) et leur fonctionnement, aujourd'hui et tels qu'envisagés demain.

Temps d'échanges

- **Un participant** interroge la fondation sur une possible ouverture du site par la rue André Colledaboef.

Sophie Fagart répond qu'aucune ouverture n'est envisagée pour le moment sur cette rue car cela supposerait de remettre en cause le bâtiment situé en face, lequel bâtiment fera l'objet d'une réhabilitation dans le cadre du projet, puisque l'un des objectifs est de conserver au maximum le bâti existant (choix patrimonial et environnemental).

- **Un participant** demande s'il est prévu une barrière sur la rue Léon Bonnat comme c'est actuellement le cas rue Jean de La fontaine.

Sophie Fagart répond qu'il est en effet prévu un contrôle des accès au niveau de la rue Léon Bonnat, il ne s'agirait pas d'une entrée libre. La forme de ce contrôle reste encore à définir.

- **Un participant** demande une précision sur la future localisation de la cour du lycée.



Sophie Fagart précise que l'emplacement de la cour de récréation du lycée n'est pas encore définitif. Elle se trouverait *a priori* soit au cœur du U que forment les bâtiments au nord, ou dans le creux du L. Elle ajoute que globalement la parcelle du projet s'organiserait avec, à l'ouest (côté rue Ribéra), majoritairement les activités de la fondation, et à l'est (côté square Desroches-Noblecourt), majoritairement les locataires (logements, bureaux, crèche...).

- **Un participant** demande quelle incidence la cour de récréation aura sur le jardin et la voie.

Sophie Fagart explique que, au niveau de la cour de récréation, le jardin conserve une largeur de 33 m (dont 5m pour la voie environ) et que cet espace à vocation à constituer un espace commun, ouvert au public.

- **Une participante** s'interroge sur le fait que les deux scénarios d'aménagement ne soient pas présentés.

Sophie Fagart explique que la question des espaces communs et des flux est traitée de la même façon dans les deux scénarios.

- **Un participant** interroge la fondation sur l'utilisation et l'aspect de l'espace privé situé entre les nouveaux immeubles construits et le square Desroche-Noblecourt.

Sophie Deramond explique que cet espace peut être conçu comme un jardin, un potager pour la résidence seniors par exemple, mais aussi une cour. L'ambition du projet serait plutôt de tendre vers un espace végétalisé.

- **Un participant** demande si une partie des espaces communs serait gérée par la mairie.

Sophie Fagart répond que le jardin, au sud de la parcelle est géré dans le cadre d'une convention signée entre la fondation, la SCI Rose d'Or et la Ville de Paris. En contrepartie de l'ouverture au public, la ville entretient le jardin. A ce stade, aucune modification n'est envisagée. Pour ce qui est de la partie nord, cela reste à définir.

- **Un participant** demande des précisions sur les deux types de déchets évoqués lors de la présentation.

Sophie Fagart explique qu'il existe deux types de déchets qui seraient enlevés de façon différente. Les déchets ménagers seraient évacués par le nord, via l'avenue Mozart, l'enlèvement de ces déchets étant assuré par la ville. Les déchets économiques, liés aux activités de la fondation, à la résidence seniors, aux bureaux, ..., seraient évacués par le sud, via la rue Jean de La Fontaine et l'intervention d'un prestataire privé dédié, autorisé à pénétrer sur une parcelle privée pour en récupérer les déchets.

- **Un participant** demande si le nombre de conteneurs supplémentaires liés aux déchets ménagers a été estimé car il s'inquiète du nombre déjà important de conteneurs sur l'avenue Mozart.

Sophie Fagart répond que le nombre de nouveaux logements s'élève à une centaine et que le volume des déchets doit être estimé. **Une participante** ajoute que des bâtiments importants comme rue Théophile Gautier parviennent à gérer leurs déchets sans encombre.

- **Une participante** pose la question de la propriété de la villa Mozart.



Sophie Fagart répond que la villa Mozart appartient à la fondation, propriété reconnue par un acte de propriété foncière en date de 2007, puis par l'Assemblée Générale des copropriétaires de la villa Mozart. Les habitants bénéficient d'un droit de passage et de stationnement.

- **Un participant** demande par où va se faire l'entrée du lycée.

Sophie Fagart répond que l'entrée du lycée resterait probablement au nord du site, comme aujourd'hui.

Temps de travail en sous-groupes n°1 sur les espaces extérieurs communs

Après l'explication des règles de ce premier temps de travail en sous-groupes, les participants échangent en tables-rondes sur le fonctionnement, l'aménagement et les opportunités de rencontres qu'ils imaginent dans les espaces communs du projet pendant une cinquantaine de minutes. Un temps de restitution est ensuite organisé pour entendre les réflexions menées à chaque table.

Restitution du temps de travail en sous-groupes

- La circulation

Les participants soulignent l'importance de bien partager l'espace commun entre les voitures et les piétons, afin d'avoir une coulée verte agréable. Afin de pouvoir davantage végétaliser et sécuriser le jardin situé au sud de la parcelle, des participants proposent de raccourcir la circulation automobile en surface et de déplacer la rampe d'accès au parking, à l'entrée du site, rue Léon Bonnat pour certains, rue Jean de La Fontaine pour d'autres.

Toutefois, le passage des voitures rue Léon Bonnat questionne un certain nombre de participants : quel sera le flux de véhicules des habitants et des salariés et quid de leur stationnement ? Des études sur les flux futurs sont demandées.

Des participants demandent à ce que tous les flux passent à gauche de la chapelle pour préserver le jardin à droite.

- Les accès

Plusieurs participants se réjouissent de la création d'un axe piétonnier nord-sud, qui donnerait plus de visibilité à la fondation dans le quartier. Ils suggèrent également d'installer, pour les occupants du site et pour les riverains, des espaces pour garer les vélos à l'entrée nord et à l'entrée sud du site.

À l'inverse, un participant pense qu'une entrée au nord et une au sud du site seraient insuffisantes. Il craint l'effet d'un « goulot d'étranglement » et serait davantage favorable à plus d'ouvertures sur les rues adjacentes pour favoriser les échanges. Un autre participant émet un avis mitigé sur l'ouverture nord-sud. Il craint que cela ne présente pas d'intérêt pour les habitants actuels car le passage ne serait pas sécurisé.

Sophie Deramond précise que l'espace vert central sera bien un parc linéaire qui sera très probablement fermé le soir et donc ne devrait pas poser de problèmes d'insécurité.



Enfin, des participants s'interrogent sur la possibilité d'un accès des piétons par la rue André Colledaboef.

- Le stationnement

Des contributions contradictoires sont exprimées sur le stationnement : la nécessité, pour certains, de créer des places parce que le stationnement est difficile dans le quartier, voire d'en louer pour les riverains, et pour d'autres, la nécessité de retirer les places de parking prévues dans le projet à destination des locataires privés.

Des participants s'interrogent sur la conservation des places de stationnement temporaires à proximité des boutiques solidaires par exemple pour pouvoir décharger sa voiture quand on donne des objets.

Sophie Fagart précise que ces places seront bien conservées.

- La gestion des déchets

La gestion des déchets pose questions pour certains habitants, notamment son évacuation par l'avenue Mozart qui ne leur semble pas réaliste.

- L'espace végétalisé central commun

Des participants indiquent une difficulté à se projeter et à imaginer un parc au centre du site réaménagé qui pourrait se trouver à l'ombre des nouveaux bâtiments. Certains ne voient pas l'intérêt de créer un parc à côté du square Desroches-Noblecourt. Certains estiment qu'il ne serait qu'à destination des futurs résidents, sans intérêt pour eux, et psychologiquement peu attractif (effet corridor peu sécurisant).

Des participants ré-expriment leur souhait de voir un projet moins dense, dans l'esprit d'un béguinage. Selon eux, la densité de la ville génère une tension qui entraîne des départs. Ils craignent de perdre une certaine qualité de vie.

- L'espace lycée

Un participant s'interroge sur la taille de la future cour de récréation qui lui semble plus petite dans le projet qu'actuellement, alors même qu'il y aurait plus d'élèves accueillis.

Une participante évoque l'époque où la cour du lycée était ouverte sur le quartier et où les habitants pouvaient venir jouer sur les cours de tennis le weekend. Elle soutient l'idée d'une cour ouverte et partagée sur des plages horaires aménagées entre le lycée et les habitants du quartier.

Sophie Fagart répond qu'aujourd'hui la cour de récréation du lycée est très grande, mais qu'elle n'est pas utilisée dans son entièreté. Les élèves ne se l'approprient pas vraiment, du fait notamment de sa grande taille et de sa déclivité. Ils s'installent plutôt sur les marches sous la statue de Sainte-Thérèse ou se retrouvent sous le marronnier. Sophie Deramond complète le propos en évoquant une éventuelle clôture amovible qui pourrait être ouverte le WE. Sophie Fagart poursuit en expliquant que dans le projet, à la demande des directeurs d'établissements, il a été fait le choix d'un espace de récréation plus contenant pour les jeunes, afin de leur assurer une sécurité physique et affective. Le site accueillera potentiellement, demain, 900 jeunes et familles dont environ 500 seraient accueillis simultanément (actuellement, respectivement 550 et 300).



- Le restaurant d'application

Des participants soulignent l'importance de mettre davantage en valeur le restaurant d'application : le faire plus connaître, l'agrandir, augmenter le nombre de jeunes qui y sont formés, faciliter les réservations de tables, augmenter les tarifs pourraient également, selon eux, participer au financement de la fondation. Les participants indiquent qu'il s'agit d'un lieu où l'on mesure le rôle de la fondation.

Des participants évoquent l'idée de rapprocher le restaurant du jardin et du manège, afin d'y créer un lieu d'échanges et de convivialité.

Sophie Fagart répond que des réflexions sont en cours sur le développement de la formation à la restauration et l'extension des filières du restaurant. Le restaurant d'application resterait ouvert à tous et pourrait être plus visible. L'installation de terrasses en été est également envisagée.

- Les aménagements et les services offerts

Parmi les services au quartier qui pourraient être développés par la fondation, les participants suggèrent la réinstallation du cinéma (Auteuil Bon Cinéma a fermé en 1977), l'organisation d'un festival du cinéma en plein air comme en 2010, la création d'un espace culturel, d'un théâtre.

Les participants proposent également l'extension des Fêtes d'Auteuil vers le haut du site et la création d'un potager.

Des participants questionnent l'usage des équipements sportifs lorsque le site sera vide, notamment le weekend et en période de vacances scolaires.

Enfin, des participants craignent que la place Rodin et le square Desroches-Noblecourt perdent en qualité et en attractivité suite à la réalisation du projet 40. Ils insistent sur l'importance de développer un écosystème en harmonie avec l'écosystème présent, et non l'inverse. Le square Desroches-Noblecourt est un très bel espace vert qui rassemble de nombreuses personnes.

- Les opportunités de rencontres

De façon plus générale, les participants soulignent l'importance de conserver une vie de quartier, un esprit « village », alors que le projet paraît massif. La présence de la chapelle Sainte-Thérèse, du parc et d'une place, et la possibilité de végétaliser cet espace commun offrent une réelle opportunité de renforcer l'esprit « village » auxquels un bon nombre de participants sont attachés. Des participants insistent sur le fait de ne pas renfermer le projet sur lui-même, mais de l'ouvrir sur le quartier. Selon eux, cette ouverture doit se faire dans les deux sens pour créer davantage d'échanges, ainsi que des espaces de respiration.

Certains participants soulignent cependant la difficulté de faire cohabiter des publics différents. Ils craignent un accroissement des nuisances et de l'insécurité.

À l'inverse, d'autres soutiennent le projet de la fondation et la mixité sociale qu'il peut engendrer. Ils évoquent également l'importance de développer les activités de la fondation en permettant notamment aux jeunes de rencontrer des riverains et des habitants du quartier, mais aussi des entreprises pour leur future insertion professionnelle.



Sophie Fagart évoque le fait que les jeunes doivent se sentir responsabilisés pour grandir en confiance. Le fait de les ouvrir vers l'extérieur, au travers du projet social et urbain tel que défini dans le Projet 40, les met en situation de responsabilité. Une maison de l'engagement des jeunes est ainsi envisagée.

Un participant mentionne une difficulté à savoir, au premier abord, si le site de la fondation aujourd'hui est un espace public ou privé.

Certains riverains rappellent qu'ils sont opposés au projet urbain, et donc peu à l'aise avec l'exercice qui vient de se dérouler.

PRÉSENTATION DES SERVICES PARTAGÉS

Sophie Fagart présente les services proposés aujourd'hui au 40 rue Jean de La Fontaine (restaurant d'application, location de salles, boutiques solidaires, musée et chapelles, animations...), et ceux qui pourront l'être demain (conciergerie solidaire, café solidaire, gymnase, crèche...). À l'issue de la présentation, les participants sont à nouveau invités à réfléchir en sous-groupes sur l'usage des espaces communs, objet de la première partie de l'atelier.

Temps de travail en sous-groupes n°2 sur les services partagés

Restitution du temps de travail en sous-groupes

Parmi les services existants, les participants ont souligné l'importance :

- Des offices religieux, et plus généralement tout ce qui est lié à la religion catholique, racine de la fondation
- D'aumôneries
- Du bureau d'accueil et d'écoute du chapelain
- De la semaine thérésienne
- Du restaurant d'application et de son développement
- Des boutiques solidaires
- Des jeux pour enfants, le manège
- Du jardin
- Des locations de salles
- De l'activité éducative pour les enfants et les jeunes



Parmi les services à imaginer pour demain, dans le cadre du Projet 40, sont ressortis les services suivants :

- Sur la thématique du sport
 - o Un terrain de pétanque
 - o Un gymnase avec des plages horaires aménagées pour les jeunes de la fondation, les écoles et les habitants du quartier
 - o Une salle de sport
 - o Des tournois sportifs
 - o Une piscine ou un bassin dans le parc
- Sur la thématique de la convivialité
 - o Des activités pour enfants
 - o Un café solidaire ou café philo
 - o Des cours de cuisine, d'informatique, d'anglais, des ateliers d'écriture pour la maison des seniors...
 - o Une conciergerie
 - o Un jardin potager, un compostage (on note des avis contrastés sur ce point)
 - o Un espace de tri
 - o Une boîte à livres
 - o Une brocante
- Sur la thématique des infrastructures
 - o Une crèche
 - o Une structure à usage d'accompagnement, un local associatif
 - o Des logements étudiants, en lien avec l'université Paris-Dauphine par exemple, ou pour les fonctionnaires, types policiers, pompiers...
 - o Une start-up pour les jeunes, un espace où ils pourraient proposer leurs idées et attirer des investisseurs. Ce serait une sorte de vitrine sur ce que font les jeunes des Apprentis d'Auteuil.
 - o Un cinéma

Un sous-groupe souligne l'importance de se donner un thème pour guider le développement des services proposés par la fondation. Selon ses membres, il pourrait s'agir du développement durable, de l'écologie, ou de la solidarité, afin de garder à l'esprit que toutes les activités commerciales (café, restaurant, boutiques...) restent au service de l'insertion et des valeurs de la fondation. Le dispositif Skola (structure qui forme, en lien avec les entreprises, des jeunes sur des temps courts à des métiers en tension) a été particulièrement apprécié à cette table.

Un autre groupe estime que certains services n'ont pas lieu d'être comme la réparation de vélos, à l'inverse de services visant un accompagnement (crèche en semaine devenant accompagnement parental le WE), en lien avec l'esprit du lieu. Un participant souligne l'importance de la modularité des lieux (cour de récréation...).

Un autre groupe enfin insiste sur le fait de donner à voir ce que sont/ font les jeunes, de leur donner un rôle pour les responsabiliser.

La proposition de maison médicale a été plutôt mise de côté par la majorité des participants, l'offre de soins paraissant suffisante dans le quartier. Toutefois, une participante a soulevé l'importance de donner



accès aux soins aux personnes moins favorisées et de préserver les médecins de familles généralistes dont le nombre diminue du fait de départs à la retraite.

Certains participants ont également signalé des services / aménagements qu'ils souhaiteraient écarter, comme la fête de la musique, à cause des nuisances sonores, ou un potager ou un composte, facteurs, selon eux, de désordre et de saleté. Certains ont également exprimé le souhait de ne pas voir se développer davantage de services qui génèreraient plus de trafic.

Sophie Fagart remercie les participants pour leurs riches contributions. Elle remercie plus particulièrement l'un d'entre eux d'avoir rappelé la vocation spirituelle de la fondation. Elle ajoute que l'augmentation du trafic que le projet va générer sera précisément évaluée dans le cadre d'études ultérieures. Elle complète en expliquant que les logements sociaux prévus dans le Projet 40 devraient être financés et attribués à 80% par la Ville de Paris. Pour la part qui resterait à sa main, la fondation envisage d'établir des conventionnements avec les ministères. Concernant le logement social étudiant (une soixante prévue), il pourrait répondre aux besoins des étudiants de Paris-Dauphine ou des lycées proches disposant de classes préparatoires.

CONCLUSION

L'animatrice rappelle le dispositif d'information et de contribution mis en place dans le cadre de la concertation préalable jusqu'au 17 décembre.

Les garantes de la concertation concluent la rencontre en évoquant des échanges denses et très intéressants, et remercient les participants pour le temps passé ensemble. Elles rappellent que le projet présenté à la concertation constitue aujourd'hui un projet de référence servant de base aux discussions et que les sujets ne s'excluent pas. Elles rappellent qu'elles restent à l'écoute de chacun et ajoutent que deux autres ateliers vont avoir lieu début décembre avec des familles en difficulté et des jeunes de la fondation, afin d'écouter l'ensemble des parties-prenantes au projet et de proposer des temps spécifiques sur tous les sujets. Elles invitent chacun à se connecter sur le40.org pour déposer un avis, mais aussi pour regarder les contributions déjà déposées et les réponses apportées par la fondation. Elles rappellent également qu'un dernier atelier, dit d'approfondissement, aura lieu le mardi 14 décembre, de 19h00 à 21h30, à la fondation. Enfin, elles précisent que tout ne s'arrête pas le 17 décembre. À l'issue de la concertation préalable, elles rédigeront un bilan avec des recommandations pour la suite du projet. Les discussions se poursuivront également avec les différents acteurs pour parvenir à un projet dont l'acceptabilité sociale et environnementale serait la meilleure possible pour tous.

Sophie Fagart conclue en remerciant l'ensemble des participants pour le temps accordé à réfléchir ensemble sur les meilleures conditions de vivre-ensemble imaginées dans le Projet 40. Elle rappelle que ce projet s'inscrit dans le temps long, que la fondation est au début d'un dialogue continu avec les parties-prenantes et que tout ce qui est dit lors de ces temps d'échanges fera l'objet d'analyses et d'approfondissements.